

# PET opaque : des avancées majeures en éco-conception, recyclage et création de nouveaux débouchés

Bouteille de lait, huile, mayonnaise, assouplissant, etc. : les emballages en PET opaque représentent un peu plus de 1% des emballages ménagers en plastique en France. Innovation française au départ, adoptée par les entreprises pour ses avantages techniques et environnementaux depuis dix ans (moins de matière, conservation plus longue, suppression de l'opercule), son recyclage restait un défi. Mélangé au flux du PET coloré (bouteille d'eau gazeuse par exemple), le PET opaque perturbe, s'il est mal géré, la filière qui trouve ses débouchés dans la fibre synthétique en dégradant la qualité de la matière recyclée.

**En collaboration avec tous les acteurs du secteur, Citeo a mené plusieurs actions depuis 2017 :**

- Engagement des clients de Citeo, notamment les industriels du lait, de ne pas augmenter les quantités d'emballages en PET opaque mises en marché avant d'avoir des solutions. On constate aujourd'hui une stabilité du marché ;
- Instauration d'un malus de 100% lorsque le taux d'opacifiant dépasse 4% ;
- Lancement d'un plan d'action avec des appels à projet portant sur l'éco-conception, le recyclage et la recherche de nouveaux débouchés avec l'implication de toute la chaîne (coloristes, producteurs de préformes, conditionneurs, la grande distribution, recycleurs et fabricants de fibres synthétiques).

Suite au lancement de ces appels à projets qu'elle finance à hauteur de 2 millions d'euros, Citeo a fait un point d'étape sur l'avancement des 12 projets finaux. En moins de 3 ans, on constate d'ores et déjà des avancées majeures :

- **Eco-conception : une réduction significative des opacifiants**

Le taux moyen d'opacifiant variait en moyenne de 5 à 10% dans les emballages de lait en PET opaque, autour de 1% dans les bouteilles d'huile. A partir d'une certaine quantité, il vient boucher les filières d'extrusion de la fibre et la rend cassante. L'enjeu d'éco-conception sur cette résine est donc majeur. Les résultats des projets proposés dans le secteur du lait sont probants : en seulement deux ans, le taux d'opacifiant a été divisé par 2, et les propriétés de conservation préservées. S'agissant des bouteilles d'huile, les progrès ont porté sur l'incorporation de PET recyclé à quantité d'opacifiant constant, voire en légère baisse sur certaines bouteilles. D'autres projets ont permis d'identifier des solutions permettant de se passer d'ici quelques années d'opacifiants (colorants organiques, manchons...). Ces solutions continueront d'être investiguées par les industriels.

- **Recyclage et nouveaux débouchés : la construction d'une nouvelle filière dédiée**

A court terme, des progrès importants ont été réalisés chez tous les recycleurs français pour maîtriser les quantités actuelles de PET opaque, comme par exemple l'installation d'un doseur sur la chaîne de recyclage de Freudenberg Performance Materials pour introduire une quantité constante de PET opaque dans la ligne de recyclage et ainsi en recycler plus.

Un nouvel équilibre a été trouvé et avec un marché stable, le PET opaque est aujourd'hui recyclé dans la fibre et alimente d'autres projets.

Par ailleurs, la création progressive par Citeo d'un flux dédié au PET opaque (à ce jour il est mélangé au PET coloré) va permettre de consolider les deux filières de recyclage spécifiques à ce matériau :

- Nouvelles technologies de recyclage pour fabriquer des isolants : en 2019, le groupe alsacien Soprema a lancé une unité de recyclage capable de recycler 100% de PET opaque. Objectif de recyclage à terme : 10 000 tonnes (3000 à l'heure actuelle) ;
- Retour à la bouteille. Il s'agit d'isoler les bouteilles blanches alimentaires pour faire de nouvelles bouteilles de lait. Les projets menés avec Citeo ont montré la faisabilité technique, économique et l'aptitude alimentaire de ces nouvelles bouteilles recyclées, 2020 sera l'année du passage à l'échelle, avec une première production industrielle. La pédagogie auprès des consommateurs sur cette nouvelle bouteille issue du recyclage sera un enjeu majeur.

Ces deux filières seront progressivement alimentées grâce à l'extension des consignes de tri, généralisée à l'horizon 2023. Des points d'étape seront réalisés chaque année sur les avancées de l'industrialisation.

### **A propos de Citeo**

Citeo a été créée par les entreprises pour réduire l'impact environnemental de leurs emballages et papiers en les transformant en ressources. Avec sa filiale Adelphi, Citeo apporte conseils et solutions à ses clients – entreprises de l'industrie, du commerce, de la distribution et des services de grande consommation – afin de les aider à exercer leur responsabilité liée à la fin de vie des emballages et des papiers, et ce dans des conditions économiques optimales.

En 25 ans, les entreprises ont investi plus de 9,5 milliards pour financer la collecte sélective et créer des filières de recyclage, avec leurs partenaires collectivités locales, filières et opérateurs. Aujourd'hui 70% des emballages et 59% des papiers sont recyclés grâce au tri des Français devenu le 1er geste citoyen.

Agissant pour faire advenir une véritable économie de la ressource en France, Citeo s'est fixé 3 priorités : simplifier le geste de tri pour permettre à tous les Français de trier tous leurs emballages et papiers d'ici 2023 ; innover pour inventer les nouveaux matériaux, technologies de recyclage, solutions de collecte et débouchés ; réduire l'impact environnemental des emballages et des papiers en accompagnant les entreprises dans la généralisation de l'éco-conception.

### **Contacts presse**

Olivia Retali

[olivia.retali@citeo.com](mailto:olivia.retali@citeo.com)

01 81 69 05 83 / 06 42 82 81 74

Laureen Bonnet

[laureen.bonnet@citeo.com](mailto:laureen.bonnet@citeo.com)

01 81 69 05 97 / 06 75 65 04 61